



Présentation générale pour les première année de licence (L1)

Unité de Formation et de Recherche
Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société

<http://slhs.univ-fcomte.fr/>



UFR SLHS
Rentrée Licence 1
2024-2025
Bienvenue !

<http://slhs.univ-fcomte.fr/>

UFR : Unité de Formation et de
Recherche

SLHS : Sciences du Langage, de
l'Homme et de la Société

Localisation des salles

1 Mégevand
30-32 RUE MÉGEVAND

2 L'Arsenal
PLACE SAINT-JACQUES

3 Canot
2 AVENUE LOUISE MICHEL

4 Fort Griffon
4-8 RUE DE RONDE DU FORT GRIFFON

5 INSPE
57 AVENUE DE MONTJOUX



Site Mégevand

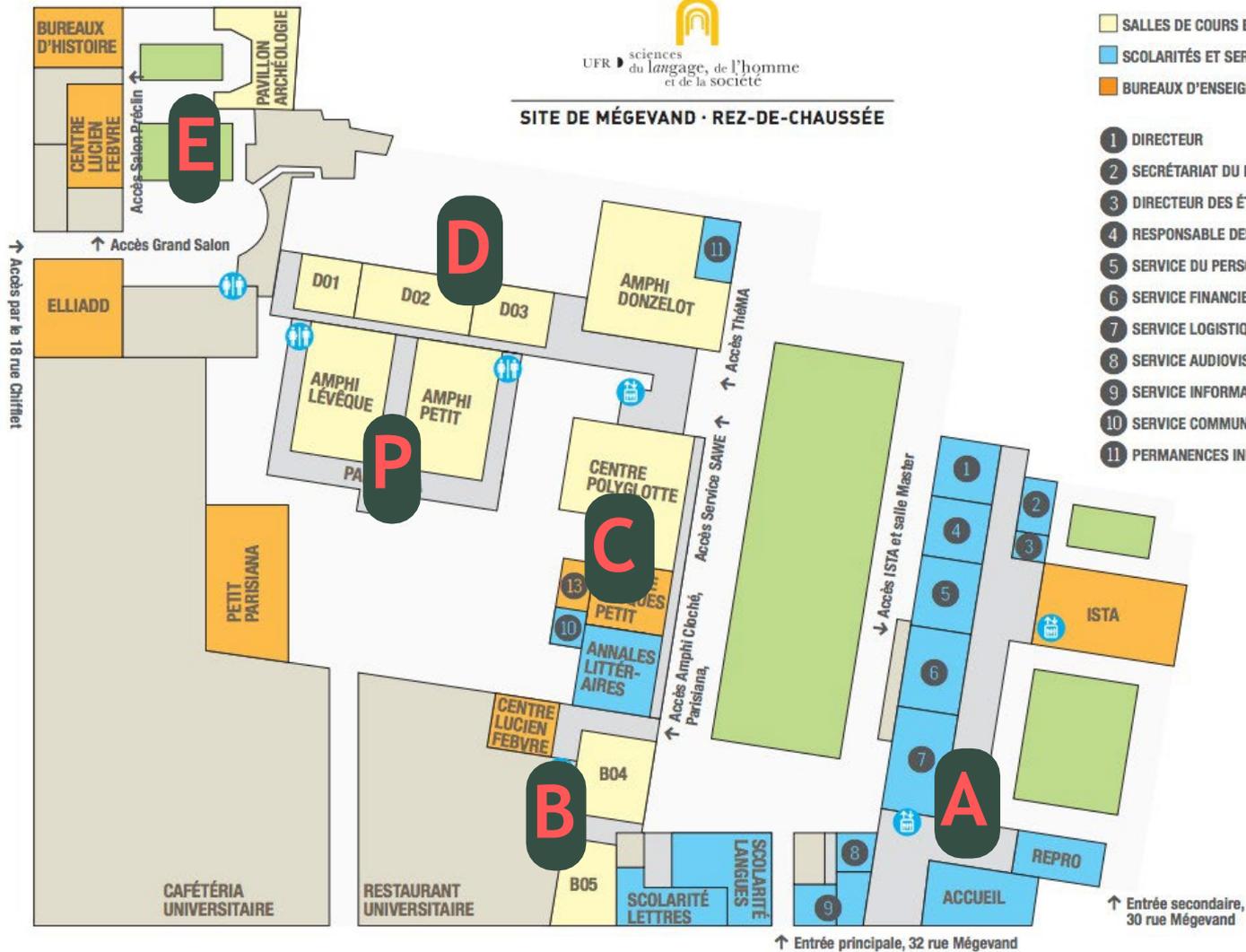


SITE DE MÉGEVAND · REZ-DE-CHAUSSÉE

- SALLES DE COURS ET AMPHITHÉÂTRES
- SCOLARITÉS ET SERVICES ADMINISTRATIFS
- BUREAUX D'ENSEIGNANTS ET LABORATOIRES

- ① DIRECTEUR
- ② SECRÉTARIAT DU DIRECTEUR
- ③ DIRECTEUR DES ÉTUDES
- ④ RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS
- ⑤ SERVICE DU PERSONNEL
- ⑥ SERVICE FINANCIER
- ⑦ SERVICE LOGISTIQUE
- ⑧ SERVICE AUDIOVISUEL
- ⑨ SERVICE INFORMATIQUE
- ⑩ SERVICE COMMUNICATION
- ⑪ PERMANENCES INFIRMIERIE ET STAGE EMPLOI

Rue Chifflet



Rue Mégevand

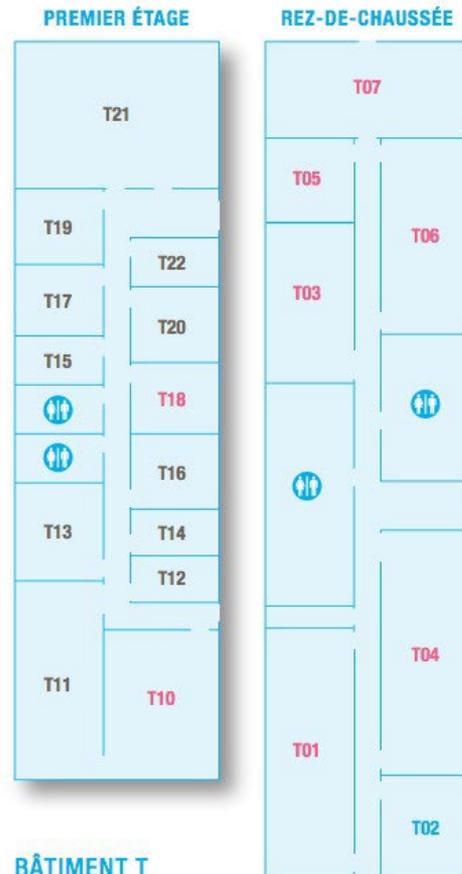
Site Arsenal

UFR sciences
du langage, de l'homme
et de la société

SITE DE L'ARSENAL
REZ-DE-CHAUSSEE



Site Canot



BÂTIMENT T

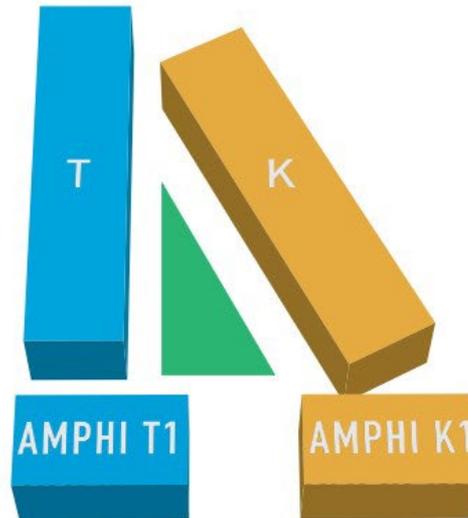
DOCTORANTS SOCIOLOGIE
 SECRÉTARIAT SOCIOLOGIE
 SALLE MASTER
 DOCTORANTS PSYCHOLOGIE

T11
 T12
 T18
 T21



UNIVERSITÉ DE
 FRANCHE-COMTÉ

SITE DE CANOT



- SALLES DE COURS
- SALLES INFORMATIQUES
- BUREAUX / AUTRES SALLES



SCOLARITÉ SHS
 SECRÉTARIAT PSYCHOLOGIE
 SALLE DE RÉUNION
 SALLE MASTER

BÂTIMENT K

K2, K3, K4, K5
 K11
 K20
 K22

Organisation institutionnelle

Des départements

- Anglais
- Psychologie
- Géographie
- Sciences du langage
- LEA
- Philosophie
- Allemand
- Arts du spectacle
- Etc.

Des laboratoires

Notre UFR abrite des laboratoires de recherche.

Des colloques, séminaires, journées d'étude sont régulièrement organisés.

L'UFR a également une forte activité éditoriale.

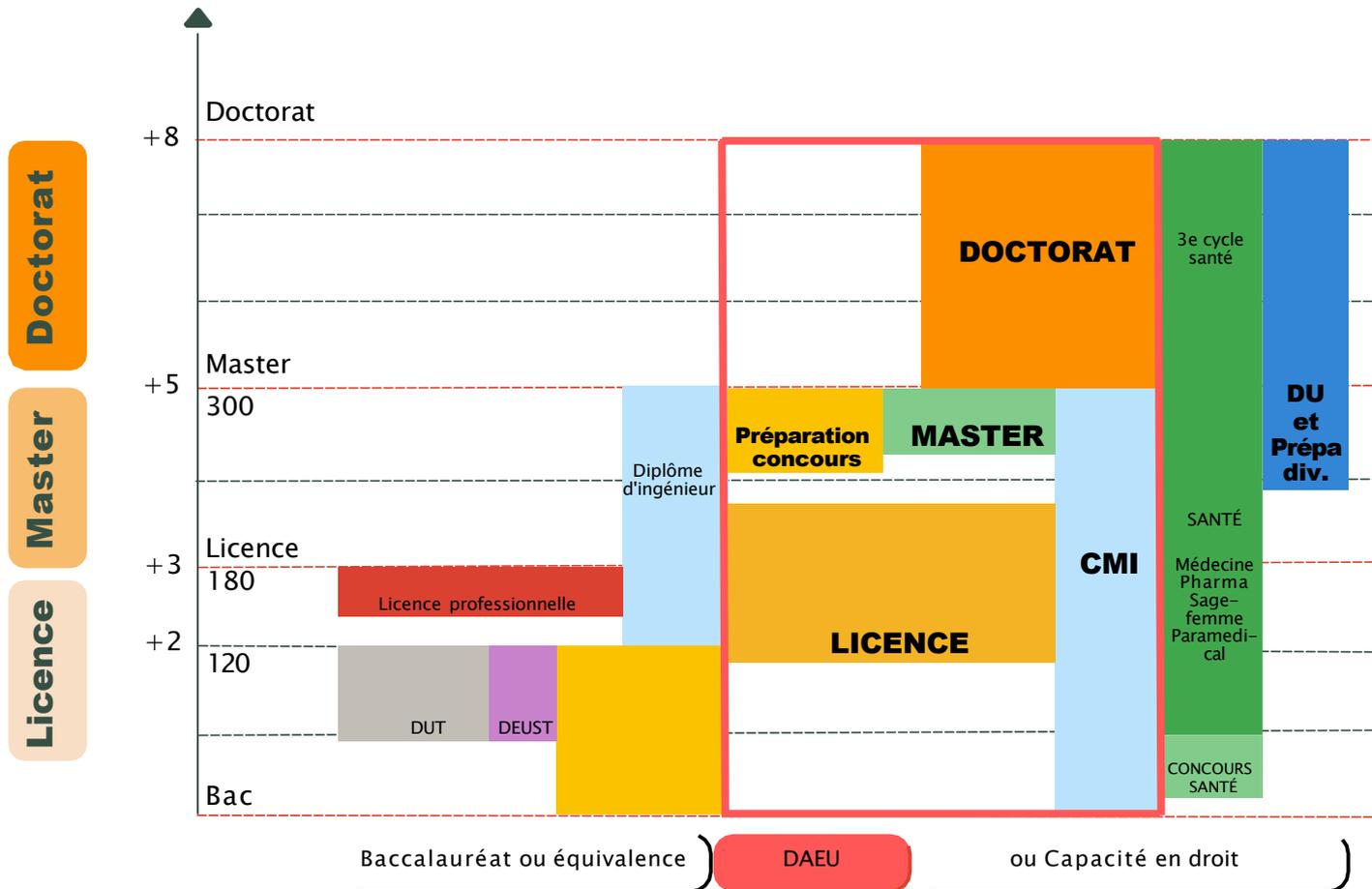
Des services administratifs

- Deux scolarités
- Un service des examens
- Un service RH
- Un service financier
- Un service technique
- Un service informatique et audiovisuel
- Un service communication
- Un accueil



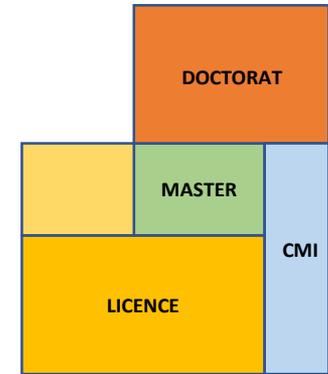
Organisation de la licence

La licence dans le système d'enseignement supérieur européen « LMD »



Un enseignement organisé

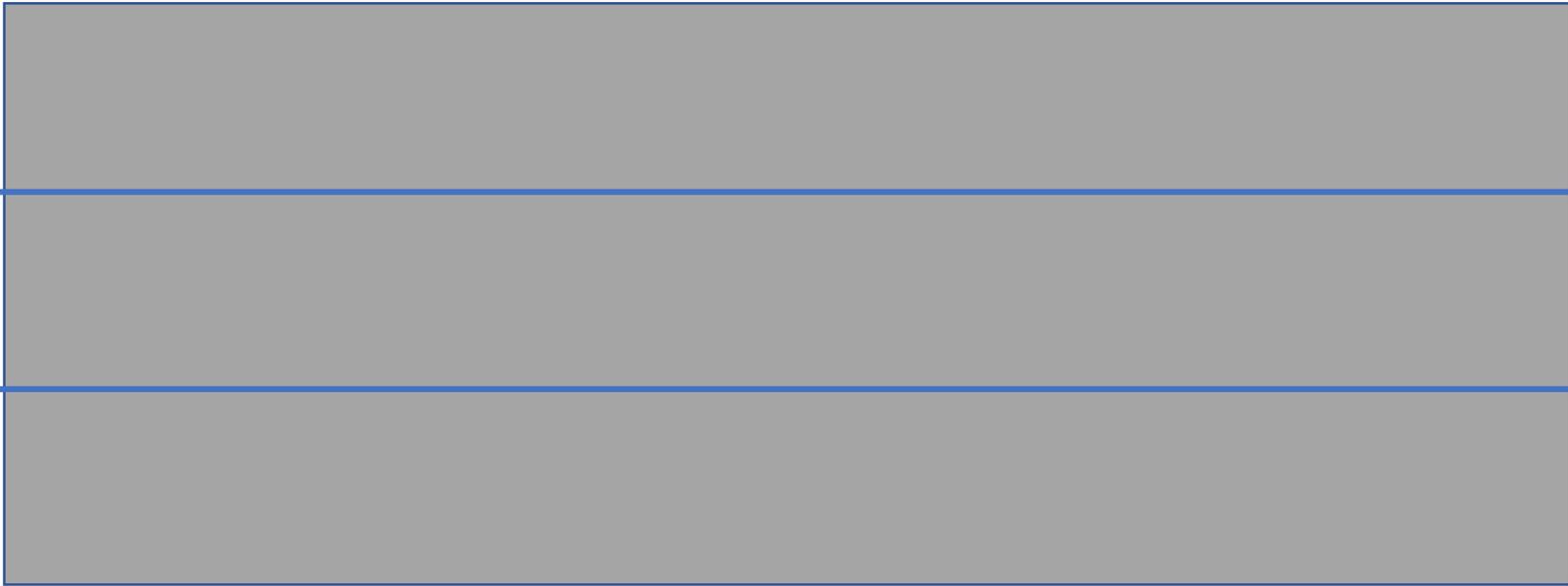
- en années, [L1, L2, L3]
- en semestres,
- en unités d'enseignement



Licence 3

Licence 2

Licence 1



- **Un enseignement organisé en années, [L1, L2, L3]**
- **En semestres, [S1, S2, S3...]**
- **En unités d'enseignement**



Un enseignement organisé

- en années, [L1, L2, L3]
- en semestres, [S1, S2, S3...]
- en unités d'enseignement [UE1, UE2, UE3...]



Une organisation qui se traduit par le contrat pédagogique

- ✓ Document contractuel entre l'équipe d'enseignement, l'administration (scolarité) et l'étudiant.e => il résulte de vos inscriptions pédagogiques (IP).
- ✓ Valide le choix des UE et des EC (quand vous avez le choix).
- ✓ Sert à la mise en place des examens (liste des étudiant.e.s convoqué.e.s) et est le seul document valable pour l'administration.
- ✓ Le fait de ne pas le remplir vous empêche d'accéder aux Travaux Dirigés [TD] (la présence est contrôlée par un appel) et vous empêche de valider les examens.

**Pour vous aider et / ou vous
accompagner lors de vos études**

Pour toutes vos communications par mail, utilisez votre
ADRESSE UNIVERSITAIRE

et contacter votre enseignant.e sur son adresse universitaire

- Pour les étudiant.e.s :
prenom.nom@edu.univ-fcomte.fr

- Pour les enseignant.e.s
prenom.nom@univ-fcomte.fr



Les enseignant.e.s

- **Enseignant.e.s & enseignant.e.s-chercheurs.ses** : ce sont vos interlocuteurs.trices pendant les cours. Il ne faut pas hésiter à leur poser des questions durant leurs interventions, notamment sur les contenus et les modalités d'évaluation.
- **Responsables d'UE** : ils/elles coordonnent les enseignements au sein des UE, il convient de les solliciter en deuxième recours si vous n'avez pu résoudre votre problème avec vos enseignant.e.s.
- **Responsable de diplôme et de département** : à saisir en cas de problème n'ayant pu être résolu ni au niveau des enseignant.e.s ni au niveau des responsables d'UE

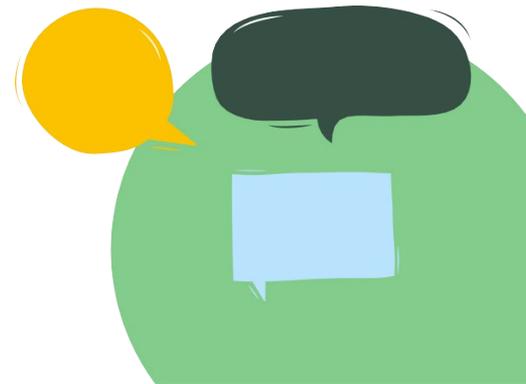
Les tuteurs/trice.s, des étudiant.e.s pour vous aider

- **Tuteur/trice.s** : des étudiant.e.s de master qui connaissent bien le fonctionnement des formations et qui vous guideront pour tout problème matériel (orientation dans les locaux, emploi du temps, inscription dans les groupes de TD, utilisation de la plateforme Moodle...).
- Ils et elles mènent aussi des actions de tutorat (soutien).
- Vous les rencontrerez lors des réunions de rentrée ou des permanences qui seront définies lors de la première semaine de cours.



Les scolarités

- Elles gèrent toutes les facettes de votre parcours : inscription administrative, pédagogique, gestion des examens, délivrance des diplômes.
- Les démarches à effectuer doivent être faites par vous (majeurs) et non pas par vos proches.
- Elles sont ouvertes de :
9h à 11h30
14h à 16h
Vous pouvez les joindre aussi par mail ou téléphone (coordonnées sur le site internet).



Effectuer les démarches administratives sur le site de l'UFR



Facultés (UFR)

Instituts & écoles

Unités de recherche

Bibliothèques

Services et outils

L'ACTU

ENT

COVID-19

Taxe
d'apprentissage

Labels



UNIVERSITÉ de
FRANCHE-COMTÉ



UFR SLHS • Formations • La recherche • Édition • Erasmus+ et échanges • Plans de l'UFR • Contact

Accueil > [Scolarités](#) > [Démarches administratives](#)

- [Emploi du temps](#)
- [Moodle \(cours en ligne\)](#)
- [Examens](#)
 - [Examens](#)
 - [M3C](#)
- [Journée portes ouvertes, salons et forums](#)
- [Rentrée 2023](#)
- [Calendrier 2023-2024](#)
- [Scolarités](#)
 - [Vos scolarités](#)
 - [Choix du transversal de langue](#)
 - [Démarches administratives](#)
 - [Règlement général des études et des examens](#)
 - [Foire aux questions](#)
- [Ressources](#)
 - [Vie étudiante](#)
 - [Enseignants](#)
 - [Service informatique](#)
 - [Service audiovisuel](#)
 - [Guides](#)
 - [Glossaire](#)
 - [Foire aux questions](#)
- [Laboratoires et départements de l'Ufr Slhs](#)
- [Bibliothèque Universitaire](#)
- [Messagerie des personnels](#)
- [Intranet](#)



■ Démarches administratives

JUSTIFICATION D'ABSENCE	PERTE DE LA CARTE ÉTUDIANT	AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES
CHANGEMENT D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE	RÉORIENTATION PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE	
RENDEZ-VOUS SCOLARITÉ	UEL – UNITÉ D'ENSEIGNEMENT LIBRE	STAGE
DEMANDE DE DIPLÔME	RELEVÉ DE NOTES	CONSULTATION DE COPIE
ATTESTATION DE REUSSITE	VALIDATION DES ACQUIS (VA)	DEMANDE DE CÉSURE
REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION	EXONÉRATION DES DROITS UNIVERSITAIRES	TRANSFERT ET CHANGEMENT D'UNIVERSITÉ

La Maison Des Étudiant-e-s (MDE)

La Maison des Étudiant-e-s est située sur le campus de la Bouloie, à côté du restaurant universitaire Lumière, en face de la BU de Droit Proudhon.

Elle regroupe différents équipements mis à la disposition des étudiant-e-s :

- Équipements : 6 ordinateurs en libre accès / Photomaton / Salle de répétition (musique et théâtre)...
- Elle accueille des associations (Radio Campus par exemple).

Ainsi que **les services suivants** :

- Le Bureau de la vie étudiante (BVE)
- Le service Orientation Stage Emploi (OSE)
- Le service Sciences, Arts et Culture

SSE - Campus santé

- Le Service Santé Etudiants (SSE – Campus Santé) est présent sur trois sites : Besançon, Belfort et Montbéliard.

Il est constitué d'une équipe de médecins, d'infirmières et d'une diététicienne complétée par une psychologue à Besançon.

- Il propose **gratuitement** des soins d'urgence, une mise à jour des vaccinations, des renseignements individuels d'ordre médico-social, des consultations en matière de diététique, de contraception, de prévention des infections sexuellement transmissibles, de handicap. Il est possible de rencontrer une psychologue sur rendez-vous et en toute discrétion.
- Il met également en place des actions de prévention sur des sujets divers (tabac, alcool, sida...) et organise des collectes de sang avec l'Établissement français du sang (EFS) et des formations de sauveteur secouriste du travail.

Dispositif de Signalement SOS à l'UFC

<https://sos.univ-fcomte.fr/>

OSONS BRISER LE SILENCE

S.O.S Signalement / Orientation / Suivi

Accueil

Fonctionnement

Numéros d'urgence

L'université de Franche-Comté s'engage à accompagner les victimes de violences sexuelles, de discrimination, de harcèlement ou de toute autre forme de violence.

Le dispositif de signalement S.O.S. est ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire : étudiants, intervenants extérieurs et usagers.

Il est ouvert à toute personne s'estimant victime ou témoin de toute forme de violence.

Je fais un signalement

**UNIVERSITÉ
FRANCHE-COMTÉ**

Mentions légales

Des associations et syndicats étudiants

Liste disponible sur le site de l'UFR SLHS :

<http://slhs.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu196/ressources/vie-etudiante-19803.html>

Vous pourrez les rencontrer lors de Bienvenue aux étudiants le 13 septembre 2023.

Info pratique pour vos déplacements (tram, bus, vélo) : le **stand Ginko** sera présent le 13 septembre à l'UFR SLHS de 11h à 14h.



Que devez-vous faire dans la semaine qui vient ?

1) **FINALISER** l'inscription administrative si ce n'est pas encore le cas !
Encore de nombreux étudiants n'ont pas déposé toutes les pièces, il faut le faire impérativement avant l'inscription pédagogique qui débute le **2 septembre 2024** pour se terminer **le 7 septembre 2024**.

→ Passer à la scolarité en cas de souci ou de doute.

2) ASSISTER A L'HEURE DE COURS QUI VOUS CONCERNE (voir tableau ci-après), vous y activerez votre **compte Sésame** pour accéder à **votre ENT** et votre adresse universitaire

→ Tout message doit être effectué via l'adresse universitaire et comporter nom/prénom/numéro étudiant et formation.

Planning pour les CM concernant l'ENT et les emplois du temps

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	02/09/2024	03/09/2024	04/09/2024	05/09/2024	06/09/2024
8H-9H					
9H-10H			Histoire	167	
10H-11H		LEA (A-L)	108		
11H-12H		LEA (M-Z)	108	Arts du spectacle	73
				Géographie	53
				Total	126
13H-14H		Psychologie (A-G)	151		
				SDL	50
				Philosophie	40
14H-15H		Psychologie (H-N)	151	CPGE + LAS1	31
				Musicologie	30
				Total	151
			LLCER Anglais	220	
			LLCER Italien	8	
15-16H			Total	228	
				LLCER Espagnol	32
				LLCER Allemand	10
16H-17H		Psychologie (O-Z)	151	Lettres modernes	75
				Lettres classiques	16
				Total	133
				Sociologie	103
				HAA	81
17H-18H	INFOCOM	112		Total	184

3) PRENDRE LES **INFORMATIONS A LA SCOLARITE**

Ne pas se fier aux réseaux sociaux. Les informations qui y figurent ne sont pas officielles et peuvent contenir des erreurs. Penser à indiquer votre formation et votre numéro d'étudiant dans vos échanges.

4) EN CAS DE SITUATION PARTICULIERE, notamment demande d'aménagement d'études (étudiant salarié, en situation de handicap, chargé de famille, sportif de haut niveau etc ;)

Il est important de passer à la scolarité pour vous signaler et prendre conseil sur les démarches à accomplir.

5) **UTILISER LE SITE DE L'UFR SLHS**

- De nombreuses informations tout au long de l'année !

Il existe aussi une possibilité d'effectuer de nombreuses démarches administratives en ligne

6) TELECHARGER **L'APPLICATION IZLY SUR VOTRE SMARTPHONE**

Pour payer vos repas au CROUS, il est obligatoire de présenter le QR code de l'application IZLY. Si vous n'avez pas de téléphone adapté, votre scolarité vous fournira une carte.

En résumé

- Il est IMPÉRATIF d'assister à l'heure de cours prévue cette semaine pour **activer votre compte ENT** pour accéder à la messagerie, de nombreuses infos étant données par liste de diffusion et comprendre comment accéder à son emploi du temps,
- Merci de consulter **régulièrement** le *lien scolarité* en ligne sur la page d'accueil de l'UFR SLHS.
- **Assister à la réunion de rentrée de votre diplôme.**
- Inscriptions pédagogiques ouvertes jusqu'au **7 septembre 2024**, merci d'attendre les réunions de rentrée pour les finaliser.

IMPORTANT :

- Etudiant.e.s AJAC doivent passer en scolarité pour leur contrat
- Demande d'aménagement d'étude à faire **avant fin septembre**

Les examens...

A quel régime correspondez-vous ? (CC / DCC / AJAC)

Etudiant-e-s relevant du régime général :

« *Le contrôle continu comprend des épreuves écrites et/ou orales, organisées dans le cadre des périodes d'enseignement* » ET certains examens terminaux, selon les filières.

Etudiant-e-s relevant du régime spécial :

L'étudiant-e est alors dispensé-e de contrôle continu (DCC) ou d'assiduité aux TD.

Il faut un justificatif (attestation d'emploi, certificat médical, passage conditionnel dit AJAC).

Si situation de handicap : prendre contact avec le SSE et la scolarité pour établir les adaptations nécessaires notamment pour les examens.

Les modalités essentielles

- Le suivi des TD est **obligatoire** :

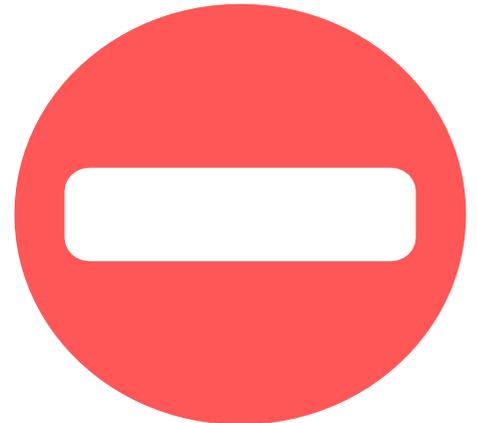
- Présence aux examens :

« En cas **d'absence** à l'une ou l'autre des deux sessions d'examens (contrôle continu et/ou examens terminaux), **l'étudiant-e est considéré-e défaillant-e pour la session correspondante et ne peut donc pas prétendre à la validation de l'unité d'enseignement concernée par son absence. Dans ce cas, il-elle ne peut pas non plus valider le semestre ou le diplôme par compensation au titre de la session concernée.** Toutefois, s'il-elle est en mesure de justifier de son absence, il-elle peut demander à ce que la note de **zéro** soit affectée à l'épreuve ou aux épreuves auxquelles il-elle n'a pas pu se présenter, afin qu'il-elle ne soit pas considéré-e défaillant-e. Il-elle doit en exprimer la demande dans un délai maximum de trois jours suivant la date de l'épreuve manquée, justificatifs à l'appui. »



Les modalités essentielles

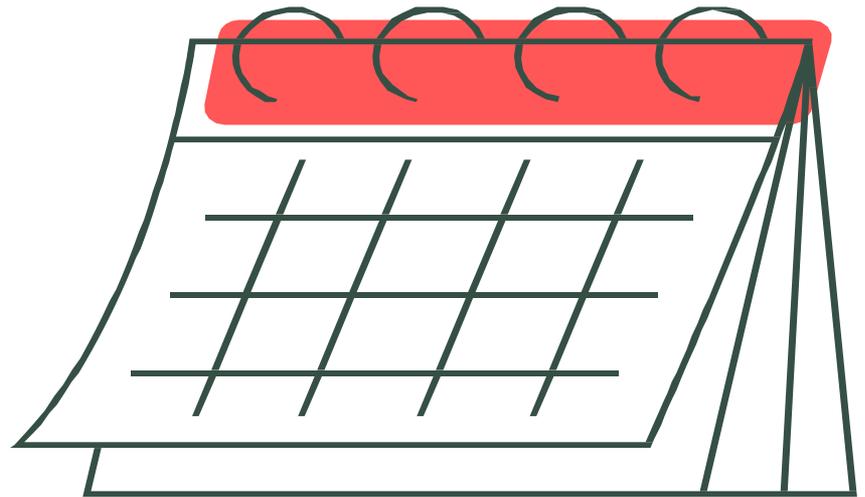
- La fraude aux examens est un délit qui peut mener à l'exclusion des examens pour plusieurs années.
- Le plagiat est un délit. Plusieurs commissions disciplinaires se tiennent chaque année et les enseignant-e-s y ont de plus en plus recours.
- Pour les boursier-e-s, l'absence aux examens est contrôlée en accord avec le CROUS et est passible de sanctions.



Un calendrier pour 2024-2025

À RETROUVER EN LIGNE ICI :

<http://slhs.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu196/calendrier-2024-2025-19558.html>



The slide features decorative elements on both the left and right sides. On the left, there is a vertical stack of four shapes: a green quarter-circle at the top, a grey circle in the middle, a light blue quarter-circle below it, and a yellow quarter-circle at the bottom. On the right side, there is a green quarter-circle at the top, a large grey circle below it, and a light blue circle at the bottom.

Bonne rentrée !